

MODERNISATION DE LA VOIE MÈRE DE CALAIS  
COMITE DE SUIVI DE L'OPERATION

COMPTE-RENDU

DATE ET LIEU :

Hôtel de ville - Calais	Mercredi 09 Septembre 2020 de 11h00 à 13h00
-------------------------	---

AUTEURS :

Charles TAFFIN et Frédéric LECONTE	SNCF Réseau – Direction Territoriale Hauts-de-France
------------------------------------	--

SUJETS

DOCUMENT JOINT

Présentation de l'avancement des différentes phases de l'opération de modernisation de la voie mère de Calais	En PJ : support de présentation utilisé lors de la réunion « VMC_COSUI 09_09_2020_V4 »
---	---

## ETAIENT PRESENTS :

### • L'ETAT

Michel TOURNAIRE	Préfet du Pas-de-Calais	Sous-Préfet de Calais
David DEVIENNE	Préfet du Pas-de-Calais	
Vincent LELIONNAIS	SGAR Hauts-de-France	Chargé de mission Développement Durable, Agriculture, Mer, Transports et Infrastructures
Virginie MAIREY-POTIER	DREAL Hauts-de-France	Directrice Adjointe
Luc FOLLEBOUT	DREAL Hauts-de-France	Responsable pôle stratégie, mobilité déplacement et transport
Serge LE GARZIC	DREAL Hauts-de-France	Référent projets multimodaux fret

### • LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Virginie HURTEVENT	Région Hauts-de-France – Direction de la mer, des ports et du littoral	Directrice adjointe
Loïc LEMANCEL	Région Hauts-de-France – Direction Infrastructures	Responsable du service infrastructures ferroviaires

### • LA VILLE DE CALAIS

Natacha BOUCHART	Ville et Communauté d'Agglomération du Calaisis	Maire et Présidente
Jean-Philippe LAMOURE	Ville	Collaborateur du cabinet
Jean-Marc LORIOT	Ville	Directeur Adjoint des services techniques

### • L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA VOIE MERE DE CALAIS

Jean-Benoît PROBST	Association de défense des riverains	Président
Jean-Pierre GOUVERNEUR	Association de défense des riverains	Secrétaire
Claude DEMASSIEUX	Association de défense des riverains	

### • SNCF RESEAU

Jérôme REQUILLART	SNCF Réseau – DT Hauts-de-France	Directeur du pôle prospective, émergence, maîtrise d'ouvrage et Développement Durable
Frédéric LECONTE	SNCF Réseau – DT Hauts-de-France	Directeur d'opération
Charles TAFFIN	SNCF Réseau – DT Hauts-de-France	Assistant directeur d'opération

## NUISANCES SONORES ET VIBRATION

1	<p>Inf</p> <p>PA (SNCF R)</p>	<p><u>Actions correctives anticipées sur les voies</u> :</p> <p>Des tournées terrains et des diagnostics ont été menés au 1<sup>er</sup> semestre 2020 Réalisation d'une maintenance renforcée sur les joints de la voie ferrée située le long de la rue Duguay-Trouin en juillet 2020.</p> <p><u>Association</u> : Constat que cette intervention n'a pas eu d'effet sur le ressenti des riverains</p> <p><u>SNCF Réseau</u> : L'absence d'amélioration enregistrée à la suite de l'intervention va être remontée aux personnes en charge de la maintenance sur ce secteur.</p>
2	<p>Inf</p> <p>PA (SNCF R)</p>	<p><u>Passage de locomotive « à vide » génératrice de bruit supplémentaire</u> :</p> <p>Une remarque de l'association a été faite à ce sujet et elle demande qu'il y ait une optimisation de ce fonctionnement.</p> <p><u>SNCF Réseau</u> : SNCF Réseau va vérifier auprès de l'exploitant ferroviaire pourquoi les locomotives réalisent ces manœuvres même s'il est probable que c'est pour les repositionner dans le bon sens sur le faisceau des Dunes.</p>
3	<p>Inf</p>	<p><u>Simplification de l'appareil de voie du « Quai Ouest » à la sortie de la gare de Calais</u> :</p> <p>Les appareils de voies peuvent générer du bruit du fait de leur conception et selon leur vieillissement. La simplification signifie que l'on supprime l'appareil de voie et donc le bruit associé.</p>
4	<p>Inf</p>	<p><u>Passage des trains au niveau des PN</u> :</p> <p><u>Association</u> : Il y a une présence de migrants plus importante qu'en temps normal en ce moment et les trains klaxonnent plus que d'habitude au niveau des PN, cela crée plus de nuisances sonores.</p>
5	<p>Inf</p> <p>PA (SNCF R)</p> <p>Inf</p>	<p><u>Murs anti-bruit</u> :</p> <p><u>Association</u> : Expression d'un sentiment de recul par rapports aux engagements pris il y a deux ans. L'association estime que les travaux de traitements de façade qui remplacent les murs anti-bruit sont insuffisants pour le confort des riverains et exprime des doutes sur leur efficacité in fine.</p> <p><u>Ville</u> : la ville demande à SNCF Réseau d'étudier la possibilité d'inclure au programme de la phase 1 la réalisation de murs anti-bruit aux endroits où il n'y a pas besoin d'exproprier.</p> <p>Si besoin, la voirie, propriété de la ville, pourrait être utilisée et des clôtures déposées.</p> <p>La ville questionne également SNCF Réseau pour savoir si des réponses/propositions pourraient être apportées lors de la prochaine réunion d'information publique pour réduire le bruit.</p> <p><u>SNCF Réseau</u> : il est envisageable d'étudier les conditions nécessaires à la mise en place de murs anti-bruit dans le cadre de la phase 1 ; il est néanmoins rappelé qu'il faut veiller à la réglementation en vigueur et que cette nouvelle demande peut occasionner des impacts non négligeables sur le planning global de la phase 1, cela pourrait notamment nécessiter des réunions de concertation complémentaires.</p> <p>SNCF Réseau va initier le sujet avec l'Etat et la Région au plus tôt même s'il semble difficile d'avoir des engagements concrets pour la réunion d'information publique.</p> <p><u>Association</u> : l'association a l'impression que l'on revient en arrière puisque les murs étaient prévus au projet initial et qu'à l'époque des rencontres quartier par quartier devaient être menées avec les riverains sur ce sujet.</p> <p><u>Ville</u> : la ville rappelle que ce sont certains riverains eux-mêmes qui ont refusé l'idée d'avoir des murs anti-bruit devant chez eux et que c'est pour ça que les rencontres de quartier n'ont pas eu lieu.</p>

		<p><u>Post-réunion</u> :</p> <p>SNCF Réseau rappelle qu'il a été acté lors du comité de pilotage du 18 décembre 2019, auquel participait l'ensemble des participants du présent comité de suivi, l'engagement d'une première phase de l'opération, sans attendre les résultats des études sur les tracés alternatifs.</p> <p>Cette phase 1 comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux à réaliser sur le 1er tronçon de la ligne situé entre la gare de Calais-ville et le PN163</li> <li>- L'engagement de la phase préparatoire des travaux de traitement des façades des logements identifiés à l'étude acoustique de l'étude d'impact, en lieu et place de la réalisation de murs acoustiques dont la réalisation ne faisait pas consensus auprès des propriétaires des logements situés le long de la voie ferrée</li> </ul> <p>À la demande de l'association des riverains présents lors de comité de pilotage du 18 décembre 2019, il a été confirmé que les logements de la rue Duguay-Trouin, bien que situés sur le périmètre du Tronçon 2 - Section portuaire, allaient être intégrés à cette phase préparatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les procédures réglementaires nécessaires à l'obtention d'une Déclaration de Projet (DP) pour les travaux de ce tronçon et les travaux de traitement des façades</li> </ul> <p>SNCF Réseau rappelle donc que le programme présenté lors de ce comité de suivi correspond au programme acté fin 2019 et qui faisait suite à une demande des partenaires, de la ville et de l'association de pouvoir engager, sans attendre les résultats des études sur les tracés alternatifs, un maximum de travaux dans une 1ère phase, en vue de pouvoir notamment réduire les nuisances acoustiques liées à l'augmentation du trafic fret.</p> <p><u>Nota complémentaire</u> : Compte tenu des échanges réalisés en réunions publiques et aux permanences tenues en 2018, SNCF Réseau alerte sur le fait que la réalisation de murs acoustiques le long du technicentre ne faisait absolument pas consensus auprès des propriétaires situés sur ce secteur.</p>
6	Inf	<p><u>Vibrations engendrées par le passage des trains</u> :</p> <p><u>Association</u> : L'association indique que les vibrations sont fortes et portent atteintes au bâti, de nombreuses fissures sont relevées. Il est demandé à la SNCF Réseau ce qui est prévu.</p> <p>Les riverains n'ont pas l'impression que la SNCF souhaite financer la résolution de ce problème et celui des nuisances sonores. Il y a eu une étude précise sur les vibrations mais les résultats n'ont jamais été diffusés au public.</p>
7	Inf	<p><u>Travaux de traitement de façade</u> :</p> <p><u>Ville</u> : les riverains invités à recevoir le bureau d'étude chez eux seront les riverains impactés par des dépassements de seuil ? Quels sont les secteurs concernés ?</p> <p><u>SNCF Réseau</u> : Les secteurs concernés sont ceux couverts par le programme initial de l'opération, c'est à dire l'ensemble des logements en dépassement des seuils réglementaires situés entre la bif des Fontinettes (au sud du technicentre) et le faisceau des dunes.</p> <p>Le détail précis des logements concernés est en cours de finalisation par le BE expert en acoustique – Cette liste détaillée sera utilisée pour convenir des invités à la prochaine réunion publique d'information.</p>

## GESTION DU PROJET

1	Inf	<p><u>Association</u> : insatisfaction globale sur les délais de l'opération, premiers travaux en 2022 alors qu'en parallèle le trafic Fret continue d'augmenter. Remise en cause du suivi de ce dossier par SNCF Réseau. reproche à SNCF Réseau de ne pas tenir ses engagements, de ne pas consulter les riverains et de ne pas communiquer avec eux. L'association questionne aussi la pérennité du financement de l'opération prévu actuellement au CPER (53 M€).</p> <p><u>SNCF Réseau</u> : l'Etat et la Région Hauts-de-France sont les partenaires de SNCF Réseau pour cette opération.</p> <p>Le projet avance en collaboration avec ces partenaires : les conventions permettant le démarrage des études des tracés alternatifs en Janvier 2021 vont passer en commission à la Région à l'automne, c'est acté et cela va dans le sens de la demande des riverains faite lors de la période de concertation.</p> <p>SNCF Réseau reconnaît que la proposition des tracés alternatifs fait avancer le projet dans le bon sens même si c'est au détriment du planning de réalisation des travaux.</p> <p>SNCF Réseau est à l'écoute des riverains et comprend que le fait d'avoir une voie ferrée en pleine ville pose des problèmes, c'est en ce sens que des travaux sont réalisés en anticipation de phase.</p> <p>Avec la réalisation de traitement de façade chez les riverains, SNCF Réseau se conforme à la réglementation en vigueur et permet de traiter ce sujet des nuisances sonores sans devoir attendre les résultats de l'étude sur les tracés alternatifs.</p> <p>Concernant la pérennité des financements, il est rappelé que dans le cadre de l'avenant au volet mobilité du CPER, qui a été prolongé jusqu'en 2022, les partenaires ont reconduit leurs engagements initiaux (pour un montant total inscrit de 53M€)..</p> <p>SNCF Réseau précise également que les euros dépensés lors d'une année X ne sont pas les mêmes que les euros des années suivantes à cause du phénomène d'inflation.</p> <p><u>Association</u> : Ce n'est pas parce que la « puissance publique » (SNCF Réseau, Etat et Région HdF) avance que les riverains doivent se taire. L'association considère toujours que les riverains sont laissés pour compte.</p> <p>Les tracés alternatifs ne sont que des hypothèses et il n'y a rien de concret à ce jour.</p> <p><u>Région</u> : La commission régionale pour valider les deux conventions de l'étude des tracés alternatifs a lieu cet automne et les études démarreront bien en Janvier 2021.</p> <p><u>SNCF Réseau</u> : Pour SNCF Réseau, l'Etat et la Région, le programme de l'étude à mener et sur son financement sont clairs et acquis. Le choix d'un tracé alternatif ou non sera décidé à l'issue de l'étude.</p>
---	-----	--

### PHASE 1 : TRAVAUX DE MODERNISATION ENTRE LA GARE DE CALAIS-VILLE ET LE PN163

1	Inf	<p><u>Programme et planning</u> :</p> <p>SNCF Réseau présente le programme d'étude de la phase 1 de l'opération :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Modernisation de la voie ferrée entre la gare de Calais-Ville et le début de la voie mère (hors électrification)</li><li>- Sur cette section, installation de tapis anti-vibratile sur l'ensemble du linéaire situé à proximité des habitations</li><li>- Confortement du pont Mollien (hors régénération)</li><li>- Simplification de l'appareil de voie du quai « Ouest » situé à la sortie de la gare de Calais-Ville</li></ul> <p>SNCF Réseau présente le planning global de cette 1<sup>ère</sup> phase de l'opération :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Etude : étude en cours et rendu prévu fin 1<sup>er</sup> trimestre 2021</li><li>- Travaux : travaux programmés à partir de 2023/2024</li></ul> <p>Ces données sont conformes au planning initial présenté lors du copil de décembre 2019.</p> <p>Pas de remarques en séance sur ces éléments.</p>
---	-----	---

2	<p>Inf</p> <p>PA (SNCF R)</p> <p>PA (SNCF R)</p>	<p><u>Travaux relatifs au traitement du PN162</u> :</p> <p>Travaux ajoutés au programme de la phase 1 par rapport à ce qui avait été présenté en décembre 2019.</p> <p>Sécurisation ferroviaire et routière au droit du PN : nouveau platelage, nouvelles chaussées, mise en place d'îlots, nouvelle signalisation routière ...</p> <p><u>Ville</u> : La ville réalisant des travaux sur le secteur, il est indiqué à SNCF Réseau qu'il serait opportun de réaliser des travaux en même temps au niveau du quai de la Loire situé un peu plus au Nord du PN162.</p> <p><u>SNCF Réseau</u> : Afin d'échanger sur les programmes travaux respectifs de la ville et SNCF Réseau, un rendez-vous va être pris avec M. Lorient pour discuter autour de ces travaux.</p> <p><u>Association</u> : L'association demande la possibilité de récupérer le plan présenté en réunion concernant les travaux du PN162.</p> <p><u>SNCF Réseau</u> : SNCF Réseau échangera avec l'Etat et la Région HdF afin de voir si le plan peut être transmis.</p>
3	PA (SNCF R)	<p><u>Réunion publique d'information</u> :</p> <p>Objectif de tenir cette réunion avant la fin d'année 2020, post délai réglementaire de la déclaration d'intention et de la CIA.</p> <p>SNCF Réseau va se mettre en relation avec M. Lamoure de la ville de Calais pour l'organisation de la réunion publique d'information à prévoir 1<sup>ère</sup> quinzaine de décembre 2020.</p>
4	Inf	<p><u>Procédures réglementaires</u></p> <p>SNCF Réseau présente les différentes étapes des procédures réglementaires nécessaires à l'obtention de la Déclaration de Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclaration d'intention publiée le 23 Juillet 2020</li> <li>- CIA : réunion d'ouverture le 29 Septembre / réunion de clôture le 22 octobre en préfecture d'Arras</li> <li>- Instruction par l'Ae-CGEDD prévue de décembre 2020 à mai 2021</li> <li>- Enquête publique prévue à l'été 2021</li> <li>- Avis commissaire enquêteur, préfecture et TA prévus en septembre et octobre 2021</li> <li>- Obtention de la déclaration de projet en Novembre 2021</li> </ul> <p>Ces procédures intègrent l'ensemble des traitements de façade sur l'ensemble du périmètre initial du projet.</p> <p>Pas de remarques en séance sur ces éléments.</p> <p>SNCF Réseau rappelle que le planning des procédures a été présenté et validé avec les services de la préfecture du Pas-de-Calais.</p> <p>L'intégration de la mise en place de murs acoustiques en lieu et place ou complément des traitements de façades pourrait avoir un impact sur ce planning des procédures et in fine sur le planning des travaux envisagés.</p> <p>SNCF Réseau étudie à la suite de ce comité de suivi cette nouvelle demande et fera le nécessaire pour qu'il n'y ait peu ou pas de décalage au planning des travaux.</p>

## PHASE 2 : TRACES ALTERNATIFS

1	Inf	<p><u>Gouvernance de l'étude préliminaire</u> :</p> <p>SNCF Réseau présente le mode de gouvernance choisi pour réaliser l'étude préliminaire relative à la réalisation de nouveaux tracés alternatifs à la voie mère de Calais :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Région est désignée comme maître d'ouvrage des tracés alternatifs</li> <li>- Les modalités de portage de l'étude préliminaire sont inscrites dans une convention de maîtrise d'ouvrage unique portée par SNCF Réseau</li> <li>- La Région transfère pour le temps d'exécution de l'étude préliminaire l'ensemble de ses missions et tâches de son périmètre de MOA à SNCF Réseau</li> <li>- SNCF Réseau devient le maître d'ouvrage unique sur les missions transférées et sur celles relevant de son propre périmètre</li> </ul> <p>SNCF Réseau confirme l'engagement de cette étude dès janvier 2021, les conventions devant être signées avant la fin d'année 2020, conformément au planning initial présenté au copil de décembre 2019 – Ces éléments calendaires sont confirmés par la Région qui prévoit un passage devant ses instances à l'automne 2021.</p> <p>Pas de remarques en séance sur ces éléments.</p>
2	Inf	<p><u>Terrain Umicore</u> :</p> <p><u>Association</u> : L'association interroge sur l'avancement des discussions avec Umicore pour l'achat du terrain.</p> <p><u>Ville</u> : La ville indique que le sujet est toujours en cours de négociation.</p>

## TECHNICENTRE DE CALAIS

1	Inf  PA (SNCF R)	<p><u>Ville</u> : La ville interroge SNCF Réseau sur les suites données aux actions menées par le Technicentre afin de réduire les nuisances sonores.</p> <p><u>SNCF Réseau</u> : SNCF Réseau va reprendre contact avec leurs homologues de SNCF Mobilités qui ont, pour le moment, en gestion le technicentre de Calais. SNCF Réseau indique la possibilité à terme d'un transfert de la propriété du technicentre de Calais vers la Région dans le cadre de l'ouverture à la concurrence.</p>
2	Inf	<p><u>Association</u> : l'association re-questionne sur la possibilité de faire passer les trains sur la voie la plus au centre pour accéder au technicentre.</p> <p><u>SNCF Réseau</u> : SNCF Réseau indique que le résultat de l'étude indépendante réalisée par le BE Leonkaimus a été présenté aux partenaires, à la ville et à l'association lors d'une réunion le 28 janvier 2020 dans les locaux de la mairie de Calais. Cette étude a démontré que quelle que soit la solution envisagée, cela avait des impacts forts sur l'exploitation du Technicentre et/ou de la gare de Calais-Ville. En conclusion, il n'est pas prévu de modification des itinéraires des trains de fret sur ce secteur.</p>